



Compte rendu du conseil de quartier

8 février 2022

Ordre du jour

- Tranquillité urbaine, médiation
- Mise en œuvre du nouveau marché forain
- Présentation du budget 2022 de la ville
- Présentation du budget participatif 2022
- Les événements à venir
- A vous la parole !

Votre bureau de quartier

Pour rappel, 4 habitants ont été élus membres du bureau :

- Léo
- Vincent
- Gilles
- Jérôme

Le courriel actuel pour s'adresser à eux est kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr en indiquant dans l'objet CQ-MF pour que le courrier leur soit transmis au plus vite.

Tranquillité urbaine et médiation

Le 20 novembre dernier, à l'initiative des représentants de conseils de quartier et du comité éthique une réunion sur la sécurité a eu lieu avec les services d'État (Police nationale) et locaux (Police municipale de proximité) qui ont accepté d'être auditionnés par ces représentants de Kremlinois pour expliquer leurs actions. Les représentants de quartier ont fait un retour sur cette réunion et ont donné la parole aux Kremlinois qui souhaitaient avoir des précisions avant de soumettre au conseil de quartier des propositions concrètes.

Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Quel est l'effectif de la police municipale actuellement ?

Jean-Luc Laurent : 22 agents tout confondu. L'effectif du service tranquillité urbaine inclus les opérateurs de vidéosurveillance qui travaillent 24h/24h par roulement. Aujourd'hui on est en phase d'effectif positif. Deux recrutements sont en cours. On a également une brigade canine qui permet de patrouiller et de rechercher les stupéfiants.

Quel est l'objectif de la police maitre-chien ?

Jean-Luc Laurent : Elle circule à pied ou en véhicule automobile. Elle est dressée à détecter des produits stupéfiants. Cependant, elle ne peut pas patrouiller en continu car la chienne doit se reposer.

Quel est l'état de la vidéosurveillance dans notre ville ?

Jean-Philippe Edet : Sur le budget 2021, 5 caméras supplémentaires ont été installées. En 2022, le choix de la municipalité est de remplacer les caméras défectueuses. Par ailleurs, un audit sera mené sur la vidéosurveillance.





Est-il possible de mettre en ligne sur le site internet l'open-data sur le rapport national des résultats de la vidéo-surveillance ?

Jean-Luc Laurent : Nous pourrions effectivement le mettre en ligne sur le site internet de la ville.

C'est un rapport N-1. Il inclut également les chiffres sur le stationnement gênant. A noter que le plus gros des recettes issues de la verbalisation vont à IDF mobilité et à l'Etat. Enfin, une partie revient à la ville sauf lorsqu'il y a une baisse de recette pour l'un et/ou l'autre. Auquel cas, la part qui revient à la commune est diminuée. Ainsi, 320 000 € en 2021 ont été prélevés à la commune pour compenser le manque de recettes de ces acteurs. Il faut également prendre en compte la baisse des verbalisations en période de crise sanitaire.

Plusieurs Kremlinois ont également pris la parole pour annoncer leur mécontentement vis à vis du stationnement sauvage et de l'incivilité routière. Une remarque a également été faite sur le manque de visibilité de la police municipale

Les propositions du bureau de quartier

1/ Projet de verdissement de la place Jean-Baptiste Clément

Proposition de remplacer les fontaines à eau par des arbres et greffer des brumisateurs. Projet qui enthousiasme à la grande majorité le conseil de quartier.

Les jardinières situées place Jean-Baptiste Clément ont été retirées mardi dernier, est-ce qu'elles seront remises en place ?

Jean-Luc Laurent : il fallait les supprimer car elles étaient trop dégradées. Dans le cadre de ce projet de verdissement de la place, nous pourrions élaborer votre projet en prenant en compte ce qui peut relever du budget participatif et ce qui doit être pris en charge par la ville.

A la suite de l'intervention de M. le Maire, le bureau de quartier était favorable à la remise en place des bacs sans attendre le vote d'un éventuel projet de verdissement de la place. Le bureau de quartier a demandé à la mairie de prendre en compte cette action.

2/ Passer la ville à 30 km/h en dehors des axes principaux

Sujet qui suscite le débat. Certains estiment que cette proposition demande un aménagement important mais qu'elle permettrait de diminuer le bruit et de renforcer la sécurité routière. D'autres pensent que cette proposition n'est pas suffisante et qu'il faudrait un aménagement urbain cohérent et bien fait pour éviter une proposition punitive. Ces Kremlinois prônent des solutions préventives pour passer par l'apaisement et renforcer le vivre-ensemble. Enfin, d'autres Kremlinois sont contre, ils estiment que c'est une simple proposition pansement qui n'est pas viable sur le long terme et qui ne règlera ni le problème de partage de l'espace public ni le congestionnement que subi la ville.

Point sur les problèmes liés à la voirie

Jean-Luc Laurent : Concernant la voirie, c'est de la compétence de l'établissement public territorial (EPT) du Grand-Orly Seine Bièvre. Nous avons rencontrés des difficultés ces derniers mois et des retards, car il y a un problème d'effectif à l'EPT. On a passé 6 mois sans quasiment pouvoir obtenir d'avancées sur les travaux. J'ai appris aujourd'hui qu'un nouveau responsable a été nommé. Ce qui va permettre d'avancer sur les projets en cours.

Concernant rue Vaillant sur laquelle une question est posée, nous devons attendre la fin des travaux sur le square Jules Guesde pour repenser ces espaces. Nous pouvons, en attendant, boucher les trous pour éviter que la situation s'empire avant de réaliser les travaux nécessaires.





Point sur le plan vélo

Jean-Philippe Edet : Sur la piste cyclable avenue de Fontainebleau, le maire a déjà demandé de supprimer la couleur bleue car cette voie n'existe plus. Les services sont actuellement au travail pour faire un diagnostic et faire des propositions. En parallèle, les propositions issues de la commission extra-municipale sur les mobilités viendront alimenter le plan vélo de la ville.

Jean-Luc Laurent : Il y a eu une réunion avec l'ensemble des collectivités concernées (Métropole du Grand Paris, Conseil départemental, ville) pour la mise en œuvre d'une piste cyclable qui irait jusqu'à Orly depuis la RD7. Sur la base de ce travail, le département est prêt à faire une nouvelle voie sur l'avenue de Fontainebleau et le Grand-Paris a dit qu'il y avait un budget pour la réaliser. En revanche, les demandes de la ville ont bien été prises en compte.

Suggestion d'un Kremlinois : Aménager la piste cyclable en améliorant la signalisation avec l'installation de jardinières et de gros bacs à fleurs pour signaler le circuit de la piste cyclable à défaut de faire mieux pour l'instant afin d'améliorer temporairement la sécurité pour tous.

3/ Mettre des containers verrouillés pour éviter les nuisibles et la saleté sur l'espace public

Les représentants de quartier ont constaté que la stratégie de dératisation de la ville commençait à porter ses fruits, la présence de rats s'est réduite. Le conseil de quartier s'est prononcé en faveur de cette mesure.

4/ Sensibiliser les commerçants kremlinois sur la réduction des déchets

Les représentants de quartier ont constaté que les commerçants ne jouaient pas toujours le jeu. Par ailleurs, un représentant du bureau de quartier a proposé d'organiser une réunion avec Okabé et les représentants des commerces de l'avenue pour endiguer ce problème de déchets. Le conseil de quartier s'est prononcé en faveur de cette mesure.

Mise en œuvre du nouveau marché forain

Jean-Luc Laurent : le projet tel que soumis au référendum local du 28 novembre dernier a été approuvé à 71,46 % des voix exprimées. Pour tout savoir sur le référendum local 2021, [cliquez ici](#). Il sera mis en œuvre dès le 1^{er} mars 2022. L'ensemble des commerçants abonnés seront repris mais certains stands vont être réduits au regard de l'espace restreint. Il y aura d'un côté marché alimentaire, de l'autre le marché manufacturé. Le marché s'arrêtera à 14h pour que tout soit nettoyé à 15h dans la foulée.

Par rapport à la proposition qui a été soumise aux Kremlinoises et Kremlinois, concernant l'ex-place de la République, il n'y aura plus de food trucks mais bien des stands ajoutés. L'ensemble des commerçants seront équipés de barnums pour une plus belle cohérence visuelle. Hier, il y a eu une dernière réunion de concertation et il y a eu un compromis dans le respect de la décision des habitants. Il y a également une volonté d'étoffer le marché du mardi matin qui se situera au niveau du carrefour de la RD 7 jusqu'à rue Danton et Jean Monnet

Lors de la réunion avec les riverains, il a été décidé de piétonniser la rue du Général-Leclerc jusqu'à l'école Jean-Zay le jeudi et le dimanche matin. Il nous faut, cependant, consulter en amont les habitants de la rue Général-Leclerc. Par ailleurs, entre la rue de la Convention et avenue Eugène-Thomas, l'espace sera également piétonnisé sauf riverains.





Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Est-il possible d'élargir cette mesure et de la pérenniser à tous les jours de la semaine ?

Jean-Luc Laurent : nous allons consulter les riverains sur l'inversion de rue mais cela pose la question du sens de circulation rue Danton. L'inversion permettrait de tranquilliser ce quartier en terme de circulation automobile car cette rue est devenue un itinéraire très prisé d'applications de guidage rapide.

Budget 2022 de la ville

Pour retrouver l'ensemble des informations relatives au budget 2022, [cliquez sur ce lien](#).

Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Quels sont les trois projets lauréats de la concertation issus des Assises de l'écologie populaire ?

Les 3 projets arrivés en tête des suffrages :

1. Végétaliser les rues de la ville
2. Installer des composteurs collectifs aux abords des immeubles
3. Lancer un plan vélo

Pour retrouver toutes les informations relatives aux Assises de l'écologie populaire, [cliquez](#) ici.

Présentation du budget participatif 2022

Afin de favoriser des projets locaux portés par les habitants et qui ont une réalisation concrète dans le quotidien des Kremlinoises et des Kremlinois, la ville propose un budget participatif par quartier d'un montant de 50 000 € chacun. Vous avez jusqu'au 13 mars 2022 pour déposer votre projet. Toutes les informations sont disponibles [sur ce lien](#).

Questions des Kremlinoises et Kremlinois

Combien de projets peuvent être retenus ?

Jean-Philippe Edet : Autant de projets possibles dans l'enveloppe proposée.

Le projet participatif 2019 lauréat était un parking à vélos qui n'a jamais été réalisé. C'est dommage alors que le projet a été validé. Est-il possible de le reprendre ?

Jean-Philippe Edet : Il y a un principe d'annualité du budget, nous n'avons donc pas pu mettre en œuvre ce projet.

Jean-Luc Laurent : Il y a les principes d'universalité et d'annualité du budget. La fin d'exécution du budget de l'année en cours intervient au plus tard le 31 décembre de la même année pour exécuter les sommes engagées. Ce qui n'a pas été engagé par un acte administratif au cours de l'année N ne peut être engagé dans l'année N+1.

Serait-il possible d'avoir accès aux projets lauréats du budget participatif 2019 ?

Jean-Philippe Edet : on vous les transmettra.





Pour que les projets puissent être engagés, il faut donc que l'acte administratif et que le projet soit engagé avant le 31 décembre 2022 pour que l'argent puisse être débloqué et le projet voir le jour même si le projet ne sera effectif qu'en 2023 ?

Jean-Luc Laurent : Oui. Il faut qu'avant le 31 décembre 2022, il y ait un acte administratif d'engagement. La ville ne manie pas d'argent, elle ordonne au trésor public qui vérifie l'engagement et vérifie la procédure. Ensuite, le comptable public engage la dépense. Selon l'étude de faisabilité technique et l'évolution financière, vous pourrez choisir et établir selon la priorité des projets pour les budgets participatifs suivants.

Est-ce que l'on peut proposer des projets immatériels ?

Jean-Luc Laurent : on parle de budget participatif pour améliorer le quotidien de la ville. Par exemple, une fête de quartier, peut être intégrée dans la programmation de la ville ou pas, selon la décision prise mais une telle proposition ne relève pas du budget participatif. Concernant les anciennes éditions des budgets participatifs, le vote était réalisé par le biais d'une plateforme en ligne mais la logique manquait de travail collectif. C'est pour cela que l'on a remis ce budget dans les mains des conseils de quartier.

Quelle est le pourcentage de votants ?

Représentant de quartier : il faut que chacun mobilise un maximum d'habitants du quartier au conseil de juin pour voter pour son projet.

Questions des Kremlinoises et Kremlinois liées à leur vie de quartier

Où en est-on du projet d'aménagement 4, place Jean Jaurès ?

Jean-Luc Laurent : sur le projet Nexity, après la délibération du conseil municipal de novembre, il y a eu l'autorisation de la vente et la signature de la promesse de vente. Le projet est attaqué au tribunal par des élus qui n'étaient pas d'accord avec le projet. L'audience a eu lieu ce matin et a été mise en délibéré. Pour savoir ce qui les a motivés, je vous propose de vous référer aux débats du [Conseil municipal de novembre](#) et au résumé fait dans le journal municipal de janvier.

Je trouve que la ville manque d'art et d'arbres (trompe œil, fresques etc... il faudrait donner de la couleur à cette ville pour l'embellir.

Jean-Philippe Edet : D'ici cet été, il y aura la réalisation d'un portrait en fer forgé rétroéclairé par l'artiste C215. Le budget 2022 prévoit par ailleurs l'acquisition de nouvelles œuvres d'art pour alimenter l'artothèque municipale.

Sidi Chiakh : Des plantations d'arbres diversifiés sont prévus en mars/avril ainsi qu'à l'automne.

Dans le cadre de la programmation de l'Université populaire permanente, est-il possible d'aborder le sujet de la conception du vieillissement et de la fin de vie en France ?

Jean-Philippe Edet : Tout à fait, nous prenons en compte votre suggestion.





Concernant les travaux square Jules-Guesde, il y a-t-il une compensation financière notamment de la Métropole du Grand Paris ?

Jean-Luc Laurent : non, il n'a pas de compensation financière pour les 68 villes qui vont accueillir une gare. En revanche, il y a un engagement pour un projet de rétablissement des espaces. Nous acceptons les désagréments engendrés mais nous obtenons un dédommagement pour un futur projet d'aménagement fin 2022/début 2023 qui sera travaillé avec les conseils de quartier.

Quelle est la cartographie des commerces de bouche sur la ville ?

Jean-Luc Laurent : Il y a une réelle volonté d'améliorer la qualité et la diversité des commerces. Jusqu'à maintenant le principe de préemption n'était pas mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à plusieurs préemptions. Depuis juillet 2020, il y a eu 4 préemptions sur la ville.

Quel est l'avenir de l'immeuble situé au croisement rue du 14 juillet ?

Jean-Luc Laurent : il a été laissé à l'abandon par son propriétaire. J'ai fait procéder à l'évacuation de l'immeuble pour des questions d'hygiène, de salubrité et d'ordre public. La police a dû intervenir. La ville a également enclenché une procédure d'expropriation. Il est actuellement sous protection. L'objectif n'est pas de le détruire mais de le réhabiliter. Des études seront menées lorsque la ville sera propriétaire du lieu.

Point sur la propreté urbaine

Le bureau du conseil de quartier regrette que la mairie n'ait pas réussi à maintenir la réunion prévue en janvier puis en février.

Les habitants se sont exprimés sur :

- Les poubelles qui débordent avec les couvercles cassés,
- Les problèmes de reprise des déchets verts en période hivernale,
- Les poubelles des restaurateurs qui restent dehors,
- Le fait qu'il y ait que des toilettes publiques que sur la N7,
- Le fait que les déjections canines sont de plus en plus fréquentes,
- Le fait que la commune pourrait être plus proactive pour promouvoir le zéro déchet
- L'absence de solution de compostage accessible

